



Wallonie

---

## *Préparation de la consultation dans le cadre de la révision du SDER*

---

**Réunion de la Plateforme d'Intelligence  
territoriale wallonne du 3 juillet 2012**



# Agenda des travaux

---

- 9.30 Accueil - impressions relatives au colloque de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne et échanges
- 10.30 Capitalisation sur les colloques consacrés à l'Intelligence territoriale : compte rendu de la conférence « Un (si) cher territoire » du 5 juin 2012 à Attert
- 11.00 Etat d'avancement des travaux du SDER
- 11.30 Révision du SDER : positionnement de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne dans le cadre de la consultation sur les objectifs du SDER. Echanges.

# Agenda des travaux

---

12.30 Déjeuner

13.30 Révision du SDER : positionnement de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne dans le cadre de la consultation sur les objectifs du SDER. Suite des travaux.

16.30 Fin des travaux et calendrier des travaux pour la suite de l'année 2012



# Retour sur le colloque

---

- 93 participants (120 inscrits)
- Reflet de la richesse des démarches et de l'actualité des débats
- Prise de conscience d'une bifurcation possible, dont le(s) sens reste(nt) à préciser
- Quelques retours sur une voix régionale trop peu exprimée
- Actes à paraître en 2012
- Vos impressions ?

# Retour sur le colloque

"ILLB" - 04/10/12

## Territoires wallons, car tes sur table

► Des projets territoriaux sont des lieux d'inventivité et de participation.

► La Région wallonne doit intervenir pour doper tout et construire une vision.

**N**ous sommes à un tournant. Certains sont encore à son début, d'autres déjà à l'autre bout; mais on ne pense plus aujourd'hui le territoire

comme il y a 20 ans, ou comme il y a une semaine. Parole du sociologue Yves Hanin (Creat, UCL), en cours de colloque de l'Institut Jules Destrée (IID) sur le(s) territoire(s) wallon(s).

Il est vrai que, pour "Manger l'Éternel: essai territorial", comme il dit, les opportunités croisent les besoins ne manquent pas. Qu'ils soient stratégiques (ainsi, avec la refonte du Sdcr, le Schéma de développement de l'espace régional), institutionnels (quid des provinces?), techniques (ainsi, la réforme attendue du Covagep, le code urbanistique), politiques (quid des "bassins de vie"?); etc. Et des exemples aussi ne manquent pas,

ceux de projets qui recomposent ponctuellement des territoires intermédiaires entre la Région et les communes.

Dix ou 20 ans après leurs débuts, la diversité de ces projets reste frappante: dans leurs origines, modalités, finalités. Ainsi "Pays de Herbe", qui réunit 11 communes "rurbanisées" entre les pôles liégeois et vervitois, a été d'emblée porté par les citoyens, dans une approche moins structurante que militante. A l'inverse, "Liège Métropole" et ses avatars précédents sont une démarche uniquement politique, issue de la confiance des bourgmestres élargie depuis aux acteurs provinciaux: "C'est vrai que les citoyens sont un peu de côté", reconnaît son conseiller Olivier Heuckin. Dans la même veine d'émergence municipale, mais rurale, s'est développé "Pays

(celle-ci localise, quand celle-là s'attache à valoriser les ressources naturelles et humaines d'un espace). Car si on laisse faire les choses comme aujourd'hui, prévient Christian Boinin, directeur de l'Aménagement du territoire à l'Administration wallonne, "il y aura des

territoires? Question ardue, car les réponses varient selon les politiques et secteurs visés, selon que l'on parle vie quotidienne ou stratégie de développement, etc. La configuration de l'espace wallon en "bassins de vie", promue avec le futur nouveau Sdcr, trouve ici sa

pas leur a  
saillon. C  
du princé  
Alex, l  
qui défin  
tiques y  
ments, l  
quelle  
Quelles a  
libé et se  
récurres  
une poli

### La phrase

**"Dans tout territoire, il y a des ressources, naturelles et humaines. Si elles sont activées, elles deviennent des richesses."**


**Bernadette Mérenne**

"Je tiens à cette désignation", ajoute la géographe. Brigitte

---

# Positionnement de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne dans le cadre de la consultation sur les objectifs du SDER

---



# Méthode de travail proposée

---

- Positionnement dans le processus d'actualisation et calendrier prévisionnel => sur quel(s) élément(s) portera la consultation?
- Analyse des enjeux du SDER à partir d'une intervention de Charlotte Demulder qui compare ces enjeux à ceux qui ont été produits par ITW (cf. document du 5 janvier 2012)
- Premier tour de table sur le statut et la hiérarchisation des enjeux:
  - enjeux proposés
  - enjeux manquants

# Méthode de travail proposée

---

- Discussion sur le prisme à adopter du point de vue de la plateforme:
  1. Le prisme de la supracommunalité
  2. Le projet sociétal wallon (valeurs)
  3. Les outils de l'intelligence territoriale\*
- \* Ensemble des outils et méthodes d'analyse dont dispose un territoire pour assurer son développement, sa gouvernance ainsi que son pilotage
- production collective de futurs souhaitables en réponse aux enjeux retenus
- tours de table structurés par méso-enjeux et récolte des points de vue des opérateurs



# Les quatre dimensions d'une vision ?

---

Michel Godet  
CEPT 2004  
Contribution au glossaire

1. une ambition pour le futur (les finalités);

2. un système de valeurs partagées;

=> le débat doit également s'organiser à ce sujet au sein de la Plateforme

3. une volonté collective d'atteindre des objectifs

=> faire du SDER un projet du Gouvernement

4. des projets majeurs

---

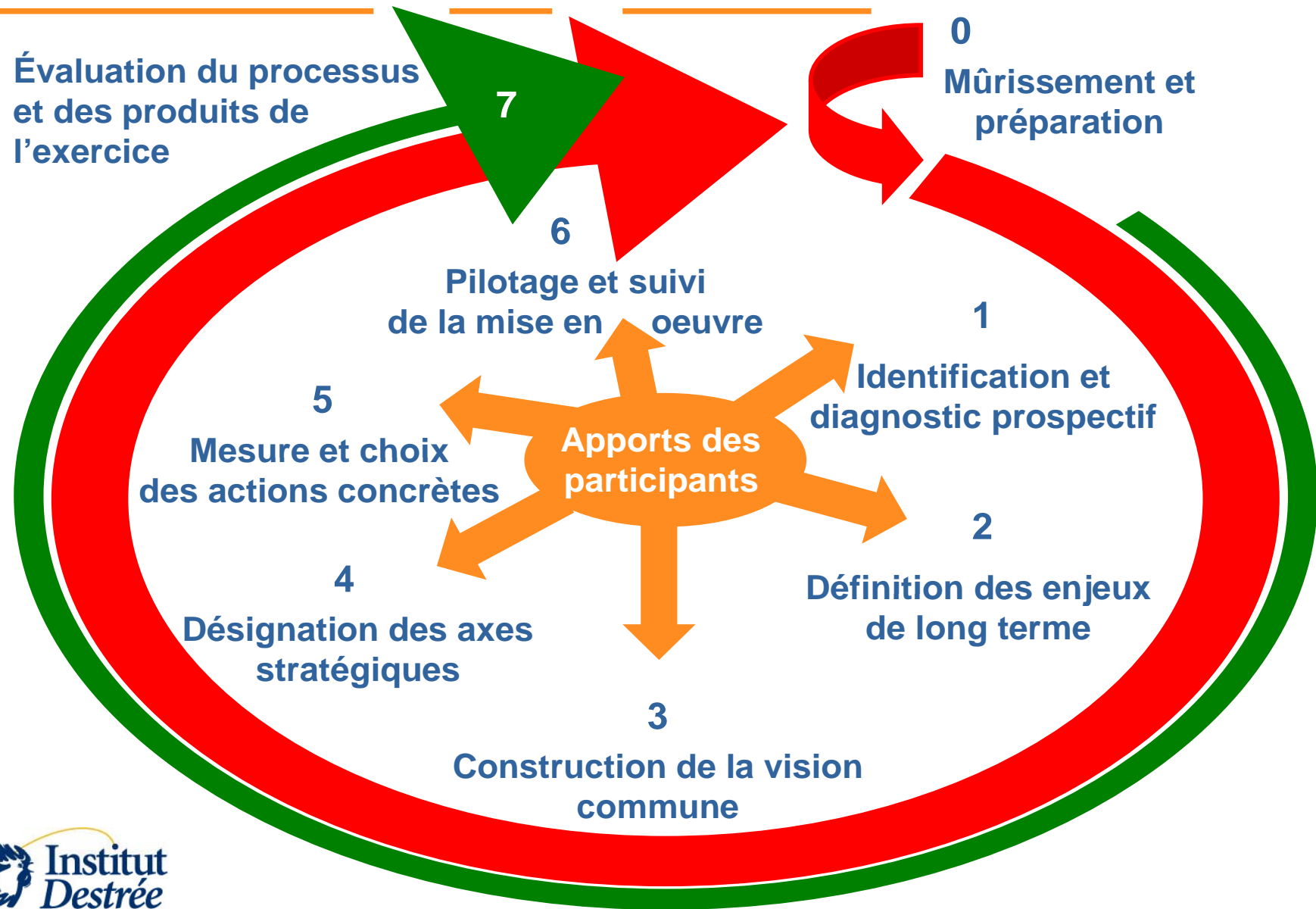
# Analyse des enjeux du SDER

---

---

# Le processus de la prospective

Évaluation du processus  
et des produits de  
l'exercice



# Le calendrier prévisionnel du SDER

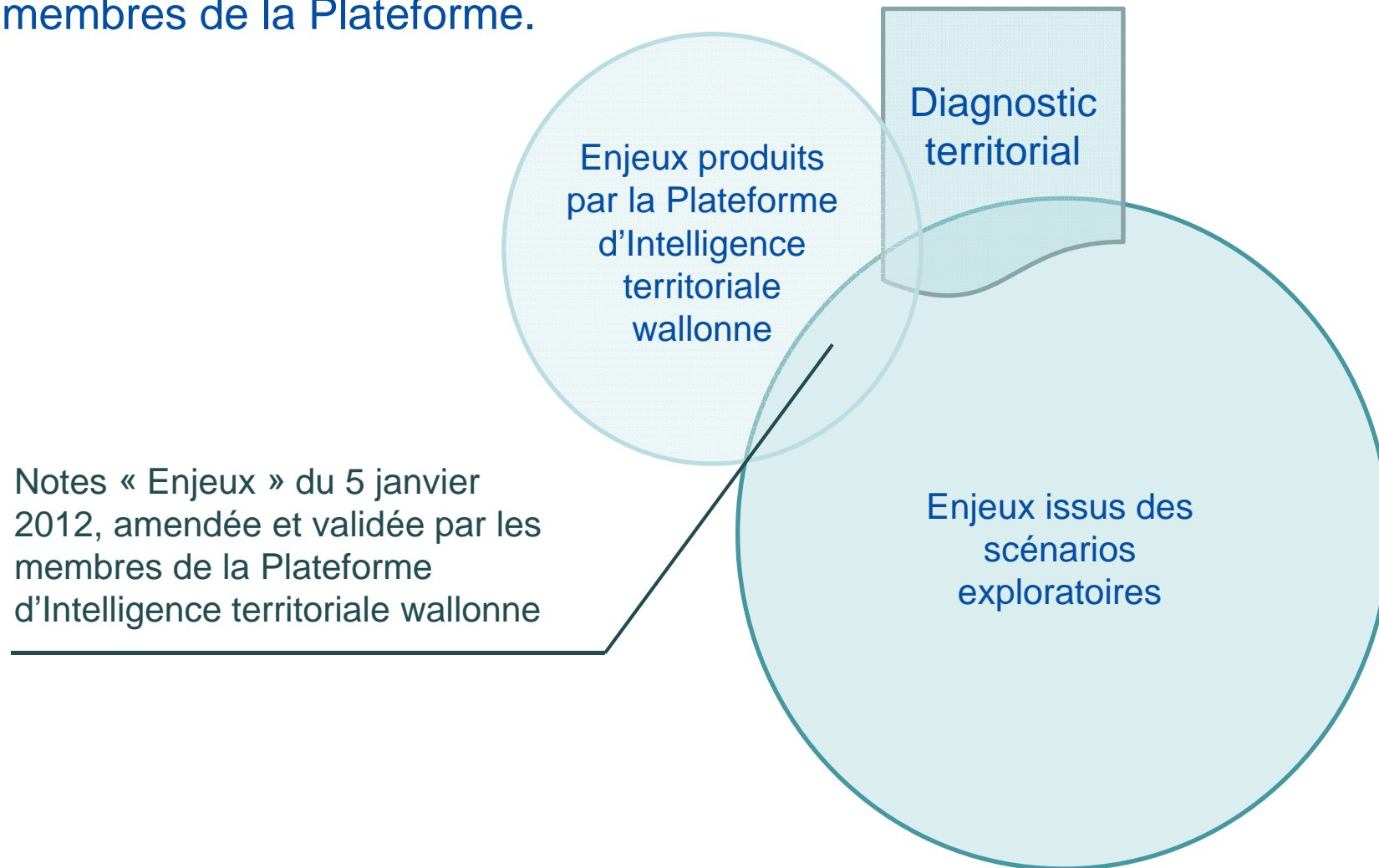
---

- Désignation auteur de projet : début nov 2011
- Colloque CPDT : 21-22 novembre 2011
- Séminaires participatifs élus communaux : déc 2011
- Projet objectifs et options : février 2012
- Consultation acteurs régionaux
- Adoption objectifs et options : avril 2012
- Adoption Projet de structure spatiale : juin 2012
- Adoption mesures de mise en œuvre : sept 2012
- Adoption projet de SDER : oct 2012

# Les enjeux identifiés par la Plateforme

---

Le 5 janvier 2012, la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne propose une série d'enjeux, issus d'un travail en réunion avec les membres de la Plateforme.



Notes « Enjeux » du 5 janvier 2012, amendée et validée par les membres de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne

***ME1. Comment mettre en place de nouveaux modèles de développement spécifiques pour l'urbanisation rurale et urbaine de la Wallonie, qui rencontrent de manière intelligente et solidaire les nouvelles contraintes présentes et à venir en matières de mobilité, d'énergie et de GES , en prenant en compte les besoins des acteurs du territoire?***

1.2. Comment instaurer des mécanismes de régulation contraignants en matières énergétiques, de localisation, de foncier, de mobilité, qui soient vraiment partagés par les citoyens, obtiennent leur adhésion, et puissent être portés politiquement pendant plusieurs décennies, afin de sortir leurs effets ? (< Sc. Les massifs)

1.4. Comment adapter les plans de secteurs à une gestion dynamique des besoins territoriaux ? (< MS *Smart grid, smart location*)

1.18. Comment développer une politique de mobilité des personnes et des biens moderne et ambitieuse ?

***ME2. Comment ancrer sur le territoire régional des politiques de créativité, de recherche & innovation et de développement économique, qui soient à la fois ouvertes aux niveaux européen, interrégional et transfrontalier, ainsi qu'articulées par les dynamiques supracommunales?***

2.1 Comment, dans une logique gagnant-gagnant, faire participer les territoires wallons périphériques au renforcement des pôles métropolitains extérieurs sans menacer la cohésion régionale de la Wallonie et la capacité de ses lieux de décisions ? (< Sc. Les invasives)

2.4. Quelles stratégies mettre en œuvre pour anticiper l'impact de certains vecteurs de crise (énergie, délocalisation, pénurie d'emplois) ? (< MS Austérité)

2.18. Comment valoriser les besoins et les potentiels du monde rural ?



***ME.3 Comment répondre aux besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se déplacer, donner du sens à leur vie, etc.) des Wallons et des Wallonnes dans un contexte tendanciel de mutations sociétales mais aussi de réduction des moyens publics ?***

3.2. Qu'est-ce qui, dans l'enveloppe publique, peut être dégagé pour que les personnes puissent se déplacer le plus aisément possible, tout en faisant en sorte que la dépense publique soit la plus rationnelle ? (< Sous système mobilité)

3.5. Comment répondre qualitativement aux besoins de l'habitat, de l'activité économique et de l'entreprenariat ?

3.6. Où et comment localiser les 600.000 nouveaux Wallons et Wallonnes à l'horizon 2040 ?





***ME4. Comment faire de la Wallonie un modèle européen en termes de protection des ressources naturelles, d'intégration du souci de l'environnement dans les politiques sectorielles et de lutte contre le réchauffement climatique, sans pénaliser ni les entreprises dans leur logique de concurrence ni les particuliers les plus faibles dans leur bien-être?***

4.3. Comment faire des ressources naturelles - qui constituent une richesse objective de la Wallonie - un vecteur de développement endogène transversal et durable ? (< MS Bye, bye paysages !)

4.5. Comment favoriser le développement des énergies renouvelables avec des niveaux de performance suffisant pour porter un véritable changement en Wallonie tant en matière de production que de consommation ? (< Sous-système environnemental)

4.8. Comment saisir les opportunités d'un développement plus vert pour les secteurs économiques ?

***ME.5. Comment faire du SDER un outil porteur d'un projet de société qui intègre à la fois toutes les dynamiques territoriales et toutes les politiques transversales, en étant appropriable par le citoyen ?***

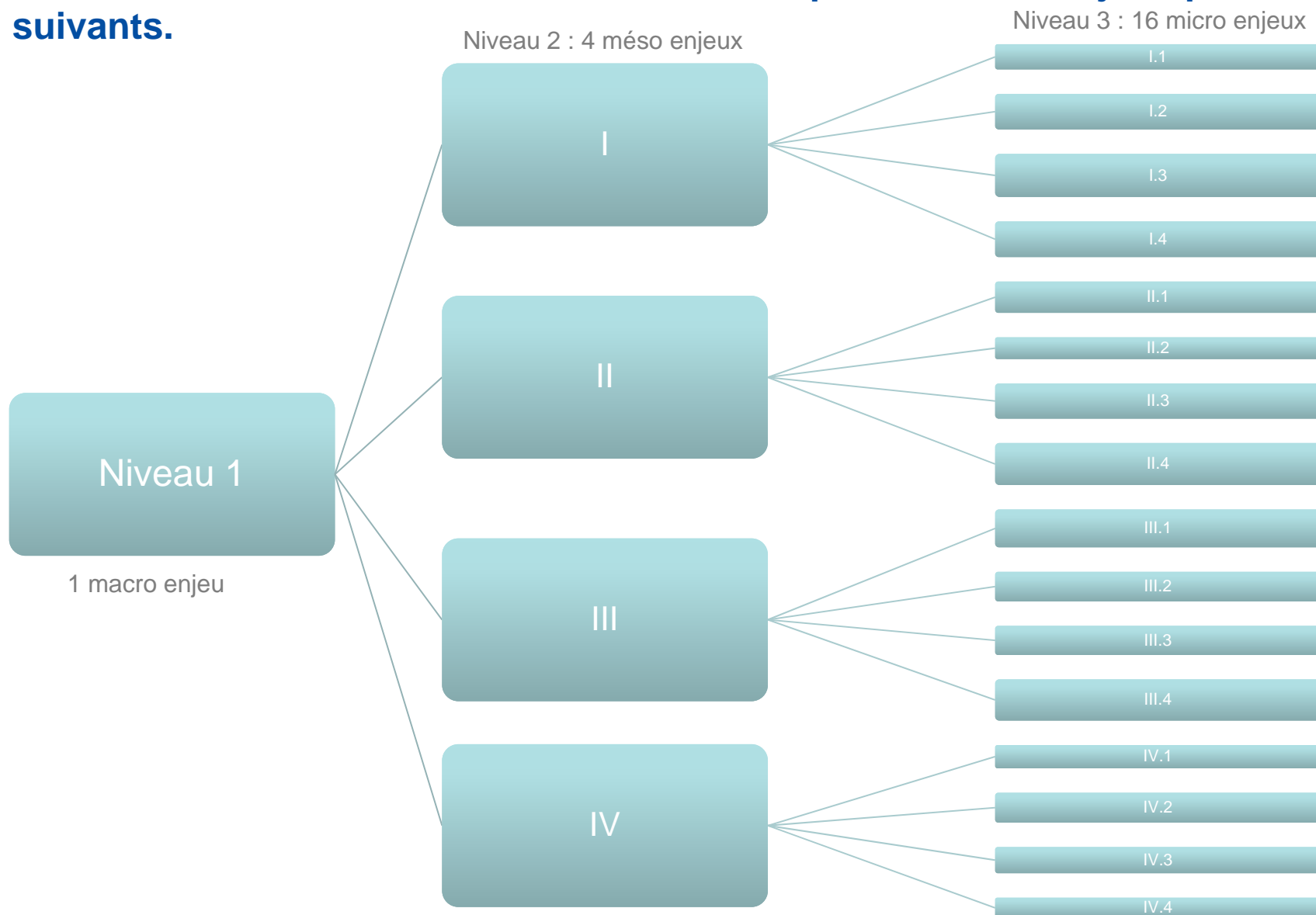
5.1. Comment faire du SDER un outil précis et structurant qui puisse porter des politiques de long terme en matière de localisation (polarité, accessibilité, disponibilité du foncier, flux, etc.), de développement d'initiatives créatrices (villes nouvelles, etc.), et de performance territoriale (densité, mixité, efficacité énergétique, accessibilité aux modes de déplacements doux, maîtrise du foncier, etc.) ? (< Sc. Les greffons)

5.5. Comment « territorialiser » l'ensemble des politiques de façon cohérente et sur le long terme ?



# Les enjeux validés par le Gouvernement

Le 27 mars 2012, le Gouvernement wallon a pris acte des enjeux prioritaires suivants.



## *Niveau 1*

**Comment un développement territorial équilibré et solidaire peut-il répondre aux besoins de la population et du système productif, aux besoins en mobilité, aux défis de compétitivité et de cohésion sociale, tout en préservant les ressources naturelles, en améliorant le cadre de vie des habitants et en valorisant le patrimoine naturel et bâti ?**

## *Niveau 2*

I. Comment répondre et anticiper les besoins de la population dans un projet de territoire équilibré et solidaire ?

II. Comment répondre et anticiper les besoins du système productif et augmenter l'emploi ?

III. Comment répondre et anticiper les besoins en mobilité ?

IV. Comment préserver les ressources naturelles, améliorer le cadre de vie des habitants et valoriser le patrimoine naturel et bâti ?

## *Niveau 3*

### ***COMMENT REpondre ET ANTICIPER LES BESOINS DE LA POPULATION DANS UN PROJET DE TERRITOIRE EQUILIBRE ET SOLIDAIRE ?***

I.1 Comment organiser le territoire pour répondre aux besoins en logements ?

I.2 Comment réduire les inégalités entre territoires et renforcer la cohésion sociale ?

I.3 Comment freiner l'étalement de l'urbanisation tout en assurant un équilibre ville-campagne ?

I.4 Comment localiser les services, les équipements collectifs et les commerces ?

### ***COMMENT REpondre ET ANTICIPER LES BESOINS DU SYSTEME PRODUCTIF ET AUGMENTER L'EMPLOI ?***

II.1 Comment renforcer l'attractivité de la Wallonie et l'organiser par rapport aux métropoles extérieures ?

II.2 Comment organiser un développement économique équilibré sur l'ensemble du territoire ?

II.3 Comment développer l'économie de la connaissance et le secteur tertiaire ?

II.4 Comment créer un environnement favorable aux activités économiques ?

## ***COMMENT REpondre ET ANTICIPER LES BESOINS EN MOBILITE ?***

III.1 Comment inscrire la Wallonie dans les réseaux de transports européens ?

III.2 Comment structurer le territoire pour organiser les réseaux de transports des personnes ?

III.3 Comment structurer le territoire pour organiser les réseaux de transports de marchandises ?

III.4 Comment coordonner la localisation des activités et valoriser les territoires situés aux abords des noeuds de communication ?

## ***COMMENT PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES, AMELIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BATI ?***

IV.1. Comment structurer le territoire pour assurer la transition énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

IV.2 Comment limiter les pressions sur les ressources naturelles et concilier les différentes fonctions des espaces non urbanisés ?

IV.3 Comment protéger le réseau écologique et valoriser la biodiversité ?

IV.4 Comment améliorer le cadre de vie des habitants et valoriser le patrimoine bâti et paysager ?

# Observations sur le processus

---

90 enjeux ont été identifiés par la CPDT (Diagnostic territorial de la Wallonie)

26 enjeux ont été identifiés par l'Institut Destrée (scénarios exploratoires)

56 enjeux ont été validés par la Plateforme

16 enjeux ont été validés par le Gouvernement, regroupés sous un macro-enjeu et 4 meso-enjeux.

→ Hiérarchie, choix des enjeux et de leur formalisation.

---

# Analyse de correspondance

	Concepts de la note enjeux Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne	Correspondance note enjeux du Gouvernement
<b>Gouvernance</b>	Adhésion citoyenne / portage citoyen du SDER	Non explicite
	Intégration des politiques européennes	Non explicite
	Projet de société	Non explicite
	Intégration de l'environnement dans toutes les politiques	Non explicite
	Politique de long terme	Non explicite
<b>Outils</b>	Intégration des différents outils de l'aménagement du territoire	Non explicite
	Dimension évolutive du SDER	Non explicite
<b>Principes d'aménagement</b>	Localisation des fonctions	Explicite
	Gestion plurifonctionnelle des espaces	Non explicite
	Nouveaux modèles de développement de l'urbanisation	via le recentrage sur les nœuds de communication
	Limite de l'étalement urbain	Explicite
	Localisation des 600.000 nouveaux Wallons et Wallonnes	Explicite



<b>Besoins fondamentaux des wallons et des wallonnes</b>		Explicite
<b>Besoins des acteurs de terrain</b>	Rôle des opérateurs de terrain (intercommunales, ...)	Non explicite
	Besoin des acteurs économiques	Explicite
<b>Energie</b>	Transition énergétique	Explicite
	Développement des énergies renouvelables	Via la structuration du territoire
<b>Climat</b>	Lutte contre le réchauffement climatique	Explicite
<b>Territoires</b>	Equité territoriale	Explicite
	Dynamiques transfrontalières	via l'attractivité économique de la Wallonie
	Dynamiques supra-communales	Non explicite
	Cohésion territoriale	Explicite
	Reconnaissance des potentialités des territoires	Non explicite
	Spécialisation des territoires	Non explicite
	Positionnement international de la Wallonie	via l'attractivité économique de la Wallonie
<b>Mobilité</b>	Mobilité performante	Transversale
	Lutte contre l'auto-solisme	Non explicite
	Mobilité résidentielle	Non explicite
	Mobilité d'emploi	Non explicite

	Coûts internes à la mobilité	Non explicite
	Non-mobilité	Non explicite
	Transports publics	Non explicite
<b>Monde rural</b>	Lutte contre la marginalisation des zones rurales	via l'équilibre ville-campagne
	Valorisation du monde rural	via le patrimoine paysager
<b>Politique foncière</b>		Non explicite
<b>Politique de la ville</b>		Non explicite
<b>Mixité sociale</b>		Non explicite
<b>Qualité de vie</b>		Explicite
<b>Intégration des mutations (sociétale, technologique, politique, ...) propre au 21<sup>ème</sup> siècle et anticipation des vecteurs de crise</b>		via la transition énergétique
<b>R&amp;D et Innovations</b>	Intégration de la R&D des innovations	Non explicite
	Développement de la R&D et des innovations	via le développement d'une économie de la connaissance
<b>Paysages wallons</b>		via la valorisation du patrimoine naturel
<b>Ressources naturelles</b>	Valeur ajoutée et ancrage territorial des ressources naturelles wallonnes	Non explicite
	Protection des ressources naturelles	Explicite
<b>Zones de loisirs</b>		Non explicite
<b>Culture et enseignement</b>		Non explicite

<b>Rationalisation des moyens publics</b>		Non explicite
<b>Souci de l'environnement et développement durable</b>		via la valorisation de la biodiversité
<b>Agriculture</b>	Adéquation entre activité agricole et besoins locaux	Non explicite
	Préservation de l'espace agricole	via la limite des pressions sur les ressources
<b>Rôle des métropoles extérieures</b>		Explicite
<b>Développement d'une économie verte</b>		Non explicite



# Observations

---

1/ Les concepts qui n'ont pas (encore) été exploités ;

- L'outil SDER (en amont ?);
- la gouvernance (en amont ?) (dont le projet de société) ;
- certains principes d'aménagement (centrage sur quelques aspects)
- les acteurs de terrains ;
- certains aspects du développement des énergies renouvelables ;
- les échelles de territoires
- les spécificités territoriales ;
- certains aspects de la mobilité ;
- politique foncière
- politique de la ville
- mixité sociale
- le potentiel d'innovation de la Wallonie ;
- l'ancrage des ressources naturelles ;
- les zones de loisir ;
- la culture et l'enseignement ;
- la rationalisation des moyens publics ;
- les circuits courts ;
- une économie verte.

# Observations

---

## 2/ Questions

- Que faut-il entendre sous le concept de développement territorial équilibré ?
  - Qu'est-ce que l'équité territoriale pour la Wallonie ?
  - Faut-il un traitement différencié des territoires ?
- Quelle place aux objectifs en matière de développement économique: ex.: faut-il un développement de l'économie de la connaissance et des secteurs tertiaires sur tout le territoire? Quid de l'héritage industriel et du capital humain ? => quelle territorialisation des politiques?
- Quelle intégration entre ces enjeux? Entre les objectifs? (approche systémique)

---

Prochaine réunion

---

---

# Prochaine réunion

---

- Centrée sur la finalisation de la position de la Plateforme
  - Elargie à d'autres porteurs de projets supracommunaux
  - A fixer début septembre
  - Groupe de travail à convoquer fin août?
-